

ANALYSE PAYSAGERE DU PROJET

1. Contexte et localisation

Le projet se situe sur la commune de COURSAN (11110) au lieudit « Las Seignes », sur les parcelles cadastrées WC0001 et WB25 pour une surface totale de 16 846 m².

Les parcelles sont classées en zone A mais n'ont plus de vocation agricole, naturelle ou forestière depuis plus de 10 ans. Les parcelles voisines sont également des parcelles agricoles et nous retrouvons une zone boisée et une zone de prairie. Un étang destiné à la pêche se trouve également à proximité.



2. Relief et structures paysagères

La parcelle WC0001 sur laquelle les tables seront installées s'inscrit dans un secteur de plaine à très faible relief. La topographie apparaît globalement plane, sans rupture de pente majeure perceptible à l'échelle du site. L'altitude relevée est d'environ **4,3 m NGF**. Cette faible topographie limite l'effet de surplomb du projet mais implique une attention particulière à sa perception depuis les espaces agricoles et les voies environnantes.

ANALYSE DU RELIEF — PARCELLE WC0001

Coursan (11110) — diagnostic paysager simplifié



Réseau hydrographique :



3. Visibilités et perceptions

CÔNES DE VISIBILITÉ — PARCELLE WC0001

Coursan (11110) — carte indicative pour le diagnostic paysager



Le projet ne sera visible depuis aucun village et aucunes habitations. Il ne sera pas visible non plus depuis un monument ou un site remarquable.

Il le sera essentiellement depuis le Chemin de l'Horte. Toutefois nous prévoyons de préserver les haies existantes ainsi que l'intégration de nouveaux éléments paysagers pour limiter au maximum cette visibilité.



4. Sensibilités et enjeux

- a. La préservation des éléments existants

Les éléments végétaux structurants du site (haies, bosquets...) sont conservés. Ils servent de bouclier visuel naturel et protègent la biodiversité locale.

- **b. L'absence de terrassement (zéro mouvement de terre)**

L'installation des panneaux repose sur des structures sur pieux battus **sans coulage de béton en pleine terre**. Le sol naturel, sa topographie et son système d'infiltration des eaux de pluie sont totalement préservés, évitant toute érosion ou modification des paysages naturels.

- **c. Le renforcement des écrans végétaux**

Des plantations d'essences locales et diversifiées sont prévues en complément pour combler les éventuelles vues directes depuis les habitations ou les axes de passage. Ces écrans végétaux garantissent l'insertion harmonieuse de la centrale dans son écrin d'origine.

- **d. Le maintien de la continuité paysagère**

Le projet est dimensionné pour respecter l'échelle du territoire. L'espace reste aéré et cohérent avec les paysages environnants (agricoles ou forestiers), évitant tout effet de rupture visuelle ou de saturation de l'espace.

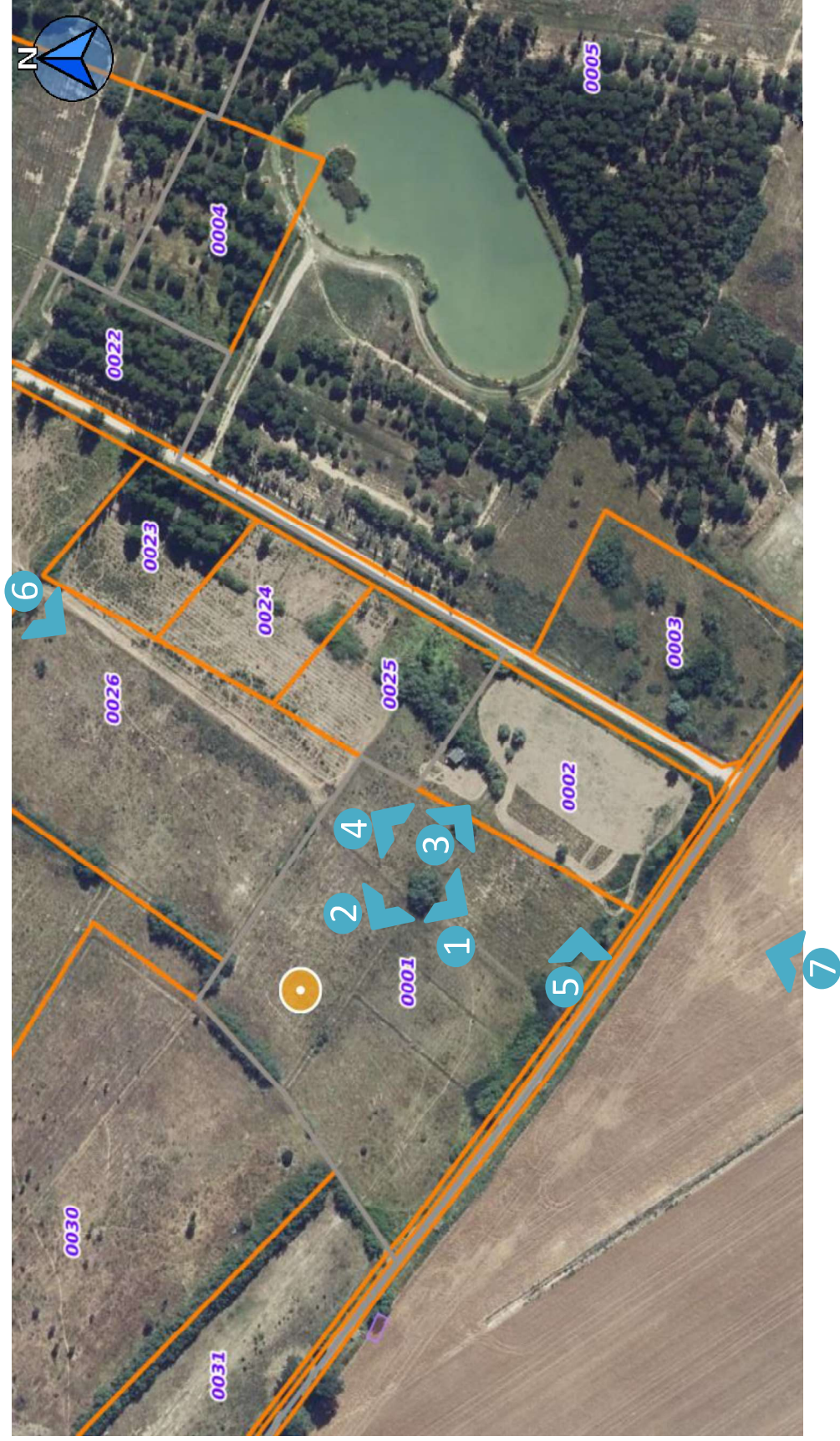
5. Principes d'intégration du projet

En conclusion, l'aménagement de la centrale solaire repose sur une approche respectueuse et sur-mesure du territoire, structurée autour de cinq engagements majeurs :

- **1. Suivre la topographie :** Limiter strictement les terrassements et adapter l'implantation des structures directement au relief naturel pour préserver les sols.
- **2. Préserver les structures végétales :** Maintenir les éléments végétaux existants afin de protéger la biodiversité et les écosystèmes locaux.
- **3. Limiter les perceptions :** Renforcer les écrans végétaux pour estomper la visibilité du projet depuis les secteurs sensibles et les zones habitées.
- **4. Préserver les vues importantes :** Veiller à ne pas fermer les perspectives remarquables pour conserver l'identité visuelle du site.
- **5. Soigner les limites :** Intégrer avec soin les clôtures, les accès et les locaux techniques pour garantir une finition harmonieuse et discrète.

Ces principes démontrent qu'il est possible de concilier performance énergétique et haute qualité paysagère, pour un projet durable et parfaitement inséré dans son environnement.

Une intégration paysagère et environnementale exemplaire !



	Points de vue	ANNEXE n°4 Photographies: environnement proche	Source : Géoportail
	Date : 09/01/2026		Echelle :  1 25 50 75 100m



1		ANNEXE n°4 Photographies: environnement proche	
Date : 09/01/2026			



2	ANNEXE n°4 Photographies: environnement proche	
	Date : 09/01/2026	



3		ANNEXE n°4 Photographies: environnement proche	
Date : 09/01/2026			



4

Date : 09/01/2026

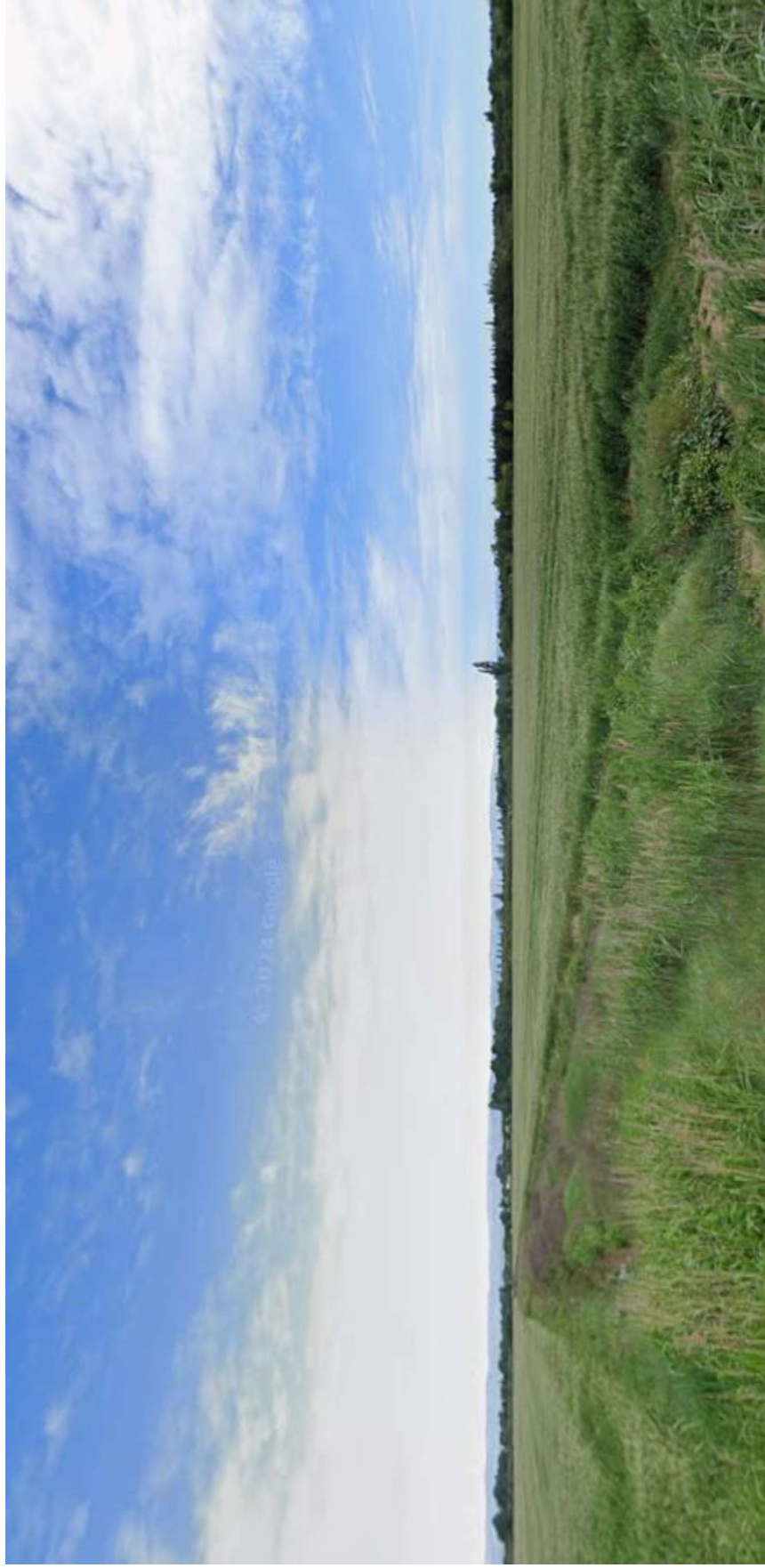
ANNEXE n°4
Photographies: environnement proche



5		ANNEXE n°4 Photographies: environnement proche	
Date : 09/01/2026			



6		ANNEXE n°4 Photographies: environnement lointain	
Date : 09/01/2026			



7	ANNEXE n°4 Photographies: environnement lointain	
	Date : 09/01/2026	